

# carafom flex

Version : 1 / FR

remplace la version : - /  
FR

Date de révision:  
29.05.2017

Date d'impression  
02.06.17

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

carafom flex

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/préparation

Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG  
Mühlenhagen 85  
D-20539 Hamburg  
No. de téléphone +49 40 789 60 0  
No. Fax +49 40 789 60 120  
www.drweigert.com

#### Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

GBK/ Infotrac: (USA domestic) 1 800 535 5053 or international +1 352 323 3500  
ORFILA téléphone : +33 1 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Mentions de danger

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

##### Propane-2-ol

No. CAS	67-63-0
No. EINECS	200-661-7
Numéro d'enregistrement	01-2119457558-25
Concentration	>= 1 < 5 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
	Flam. Liq. 2 H225
	Eye Irrit. 2 H319

# carafom flex

Version : 1 / FR

remplace la version : - /  
FR

Date de révision:  
29.05.2017

Date d'impression  
02.06.17

STOT SE 3

H336

## sodium lauryl ether sulfate

No. CAS 68891-38-3

No. EINECS 500-234-8

Numéro 01-2119488639-16

d'enregistrement

Concentration  $\geq 1$  < 5 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

Skin Irrit. 2 H315

Aquatic Chronic 3 H412

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318  $\geq 10$  %

Eye Irrit. 2 H319  $\geq 5 < 10$  %

## 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

No. CAS 112-34-5

No. EINECS 203-961-6

Numéro 01-2119475104-44

d'enregistrement

Concentration  $\geq 1$  < 5 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

## oxirane, 2-méthyl, polymère avec oxirane, mono(2-propylheptyl)éther

Numéro 02-2119630747-33-0000

d'enregistrement

Concentration  $\geq 1$  < 5

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

# carafom flex

Version : 1 / FR

remplace la version : - /  
FR

Date de révision:  
29.05.2017

Date d'impression  
02.06.17

Aucun symptôme connu à ce jour.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Eliminer selon les réglementations en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 30 °C

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

#### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

#### Classe de stockage d'après TRGS 510

Classe de stockage d'après TRGS 510 10-13 Autres matières combustibles et non combustibles

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

# carafom flex

Version : 1 / FR

remplace la version : - /  
FR

Date de révision:  
29.05.2017

Date d'impression  
02.06.17

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

##### Propane-2-ol

Liste	VLEP			
Valeur limite à courte terme	980	mg/m <sup>3</sup>	400	ppm(V)
Etablie le : 2011; Remarque : TMP: 84; FT: 66				

##### 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

Liste	VLEP			
Valeur	67,5	mg/m <sup>3</sup>	10	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	101,2	mg/m <sup>3</sup>	15	ppm(V)
Etablie le : 2011; Remarque : TMP:84; FT:254				

#### Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

#### Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

#### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)

Utilisation	Contact permanent avec les mains		
Matériau approprié	néoprène		
Épaisseur du gant	>=	0,65	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,4	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	butyle		
Épaisseur du gant	>=	0,7	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Utilisation	Contact de courte durée avec les mains		
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,11	mm

#### Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

#### Protection du corps

N'est pas nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide
Couleur	vert bleuté
Odeur	caractéristique

# carafom flex

Version : 1 / FR

remplace la version : - /  
FR

Date de révision:  
29.05.2017

Date d'impression  
02.06.17

## La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

## valeur pH

Valeur env. 9,6  
température 20 °C

## Point de fusion

Remarque non déterminé

## Point de congélation

Remarque non déterminé

## point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

## Point d'éclair

Remarque non déterminé

## Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

## inflammabilité (solide, gaz)

évaluation non déterminé

## limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

## Pression de vapeur

Remarque non déterminé

## Densité de vapeur

Remarque non déterminé

## Densité

Valeur env. 1,01 g/cm<sup>3</sup>  
température 20 °C

## Hydrosolubilité

Remarque miscible en toutes proportions

## solubilité(s)

Remarque non déterminé

## coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

## Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

## température de décomposition

Remarque non déterminé

## Viscosité

### dynamique

Valeur < 1000 mPa.s  
température 20 °C

## propriétés explosives

évaluation non déterminé

## Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

## 9.2. Autres informations

# carafom flex

Version : 1 / FR

remplace la version : - /  
FR

Date de révision:  
29.05.2017

Date d'impression  
02.06.17

## Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

#### température de décomposition

Remarque non déterminé

### 10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	Faiblement irritant - marquage non obligatoire
méthode	OCDE 405

#### sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# carafom flex

Version : 1 / FR

remplace la version : - /  
FR

Date de révision:  
29.05.2017

Date d'impression  
02.06.17

## Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque non déterminé

## Danger par aspiration

Pas de dangers particuliers à mentionner.

## Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### sodium lauryl ether sulfate

Espèces	cyprins dorés ( <i>Leuciscus idus</i> )			
CL 50	10	à	100	mg/l
méthode	ISO 7346			

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### sodium lauryl ether sulfate

Espèces	Daphnia magna			
CE50	10	à	100	mg/l
méthode	OCDE 202			

#### Toxicité pour les algues (Composants)

##### sodium lauryl ether sulfate

Espèces	Scenedesmus subspicatus			
CE50	> 100			mg/l
méthode	OCDE 201			

#### Toxicité pour les bactéries (Composants)

##### sodium lauryl ether sulfate

Espèces	Pseudomonas putida			
CE 0	> 100			mg/l
méthode	OCDE 209			

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Indications générales

non déterminé

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Indications générales

non déterminé

#### coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé



## carafom flex

Version : 1 / FR

remplace la version : - /  
FR

Date de révision:  
29.05.2017

Date d'impression  
02.06.17

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Indications générales

non déterminé

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Indications générales

non déterminé

#### Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

#### Indications générales

non déterminé

#### Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

### Information pour tous les modes de transport

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

#### Autres informations

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Composants (règlement (CE) no 648/2004)

moins de 5 %:

agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques



# carafom flex

Version : 1 / FR

remplace la version : - /  
FR

Date de révision:  
29.05.2017

Date d'impression  
02.06.17

## Autres ingrédients

parfums, agents conservateurs: 2-Phénoxyéthanol

## Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination      WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque                      Classification according to Annex 4 VwVwS

## Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### mentions de danger H-de la rubrique 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., Catégorie 3

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.